

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE  
SÉANCE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le mardi trente juin,

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 22  
- présents : 12  
- votants : 16

Le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 17 heures 30, à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne sous la présidence de Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

Date de convocation du conseil d'administration : 2 mai 2016.

**N° 2016-3-M**

Présents :

Monsieur Stanislas ALFONSI, directeur de cabinet de Madame la Préfète de la Vienne.

**OBJET :**

**ATTRIBUTION DU  
MARCHÉ FPTL –  
APPEL D'OFFRES**

Mesdames Marie-Jeanne BELLAMY, Rose-Marie BERTAUD, Marie-Renée DESROSES, Karine JOURNEAU, Pascale MOREAU, Séverine SAINT-PÉ, Véronique WUYTS-LEPAREUX ; Messieurs Jean-Daniel BLUSSEAU, Benoît COQUELET, Abderrazak HALLOUMI, Jean-Louis LEDEUX, Édouard RENAUD, membres du conseil d'administration.

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Colonel Matthieu MAIRESSE, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Vienne ; Colonel Etienne LEROY, médecin-chef ; Capitaine Céline GABORIAUD, Adjudant Stéphane DESROCHES, Adjudant Marc VERON, représentants des sapeurs-pompier ;

Assistaient également à la séance :

Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint ; Lieutenant-colonel David MAILLEFAUD, chef du pôle mise en œuvre opérationnelle ; Monsieur Olivier PICHOT, payeur départemental ; Monsieur Eric DROUAULT, chef du pôle administration-finances ; Madame Nathalie ALEXANDRE, chef du pôle adjoint administration-finances.

**DOMAINE**

MARCHES PUBLICS

**MOTS CLES**

Appel d'offres - FPTI

**SERVICE  
EMETTEUR**

ACHATS

Absents excusés :

Mesdames Anne-Florence BOURAT, Valérie DAUGE, Lydie NOIRAULT, Sybil PÉCRIAUX, Joëlle PELTIER ; Messieurs Jean-Pierre ABELIN, Gilbert BEAUJANNEAU, François BOCK, Philippe BROTTIER, Michel BUGNET, Dominique CLÉMENT, Henri COLIN, Michel GINGREAU, Olivier KIRCH, Gilles MORISSEAU, Benoît PRINCAY, Jean-Marie ROUSSE, Daniel TREMBLAIS.

Pouvoirs :

Madame Lydie NOIRAULT ayant donné pouvoir à Madame Marie-Jeanne BELLAMY ;  
Monsieur Dominique CLÉMENT, ayant donné pouvoir donné à Monsieur Benoît COQUELET ;  
Monsieur Gilles MORISSEAU, ayant donné pouvoir donné à Monsieur Abderrazak HALLOUMI ;  
Monsieur Jean-Marie ROUSSE, ayant donné pouvoir donné à Monsieur Édouard RENAUD.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Résultat du vote :**

- voix « pour » : 16  
- voix « contre » : 0  
- abstentions : 0

.../

Accusé de réception en préfecture  
086-288600224-20160630-CA\_2016-3-M-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2016  
Date de réception préfecture : 01/07/2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants ;

Vu le code des marchés publics, objet du décret n° 2006-975 en date du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié, notamment son article 26 concernant les seuils de procédure ;

Vu la décision de la commission d'appel d'offres en date du 30 juin 2016 ;

Considérant les motifs invoqués dans le rapport introductif de Mme la Présidente repris ci-après ;

*Un appel d'offres ouvert de niveau européen a été lancé pour l'achat d'un fourgon pompe tonne léger (FPTL).*

*L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au JOUE, au BOAMP et sur le site achatpublic.com le 25 mars 2016.*

*La date limite de remise des offres était fixée au 9 mai 2016 à 12 h 00 et le délai de validité des offres était de 150 jours à compter de la date limite de réception.*

*Ce marché est d'une durée allant de la notification du marché à la livraison du véhicule au SDIS de la Vienne.*

*Deux plis ont été réceptionnés dans les délais, aucun pli n'a été réceptionné hors délai.*

*La commission d'appel d'offres, réunie le 30 juin 2016, a procédé au classement des offres des candidats sur présentation du rapport d'analyse réalisé par le service technique et a attribué le marché à la société classée première.*

Le classement des offres des candidats est :

Candidats	Note prix /50	Délai d'exécution /30	Valeur technique /20	Note totale	Classé	Prix unitaire En € HT
ITURRI Pompiers France 12, quai du canal 42300 Roanne	50,00	30,00	20,00	100	1 <sup>er</sup>	190 326,00
GIMAEX SAS 225, rue de Charlieu 42300 Roanne	48,80	29,87	20,00	98,68	2 <sup>ème</sup>	195 000,00

Madame la présidente demande au conseil d'administration de l'autoriser à signer le présent marché avec la société ITURRI Pompiers France pour un montant de 190 326,00 euros hors taxes.

#### **AUTORISE**

- Madame la Présidente à signer ce marché concernant l'achat d'un fourgon pompe tonne léger (FPTL) avec la société ITURRI Pompiers France sur un montant de 190 326,00 euros hors taxes pour le compte de l'établissement public.

Fait et délibéré à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, le 30 juin 2015.

La Présidente du conseil d'administration,



Mme Marie-Jeanne BELLAMY

Accusé de réception en préfecture  
086-288600224-20160630-CA\_2016-3-M-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2016  
Date de réception préfecture : 01/07/2016